

DEI/ALP/08-180

Paris, le 27 novembre 2008

Le directeur de l'Agence

à

Mesdames et Messieurs les secrétaires
généraux d'établissements d'enseignement
supérieur

Affaire suivie par :

Alain Philipona, Responsable du pôle Formation, Vie de l'Étudiant

Tél. : 04 99 77 30 26 - email : alain.philipona@amue.fr

Objet : Apogée – diffusion de la version technologique 10GAS intégrant de nouveaux services numériques

Réf. : Nos courriers

- Réf : DEI/MCP/08-159 du 5 novembre 2008 : « Club Utilisateurs » d'Apogée
- Réf : DEI/ALP/08-053 du 19 mars 2008 et DEI/ALP/08-120 du 15 juillet 2008.

Madame, monsieur le secrétaire général,

La version 4.00 d'Apogée, nouvelle version technologique du logiciel migré vers l'environnement Oracle 10Gas est mise à disposition des établissements début décembre. En effet, la recette et plus particulièrement la phase de vérification de service régulier (VSR) à laquelle ont participé huit établissements durant les mois de septembre et octobre s'est conclue positivement. Elle a, de plus, mis en exergue des pré-requis indispensables à son installation. Aussi, j'appelle votre attention sur le fait que ce saut technologique majeur requiert un ensemble d'actions préalables à effectuer au sein de votre établissement avant toute mise en exploitation : former les équipes à l'environnement Oracle10Gas, mettre en œuvre un environnement de tests dédié, étudier la documentation livrée avec le logiciel, gérer les impacts sur vos propres développements locaux en technologie Oracle, prendre en compte les impacts sur votre environnement d'exploitation (réseau, imprimantes, sauvegardes, SSO, ...) ...

Je vous rappelle par ailleurs, que l'assistance Amue gère les demandes qui relèvent des logiciels de son offre applicative mais ne couvre pas les demandes d'assistance relatives aux outils Oracle.

Une double maintenance corrective sera assurée durant une période de six mois à compter de la diffusion de cette version 4.00, afin d'intervenir en cas d'anomalie bloquant les processus de gestion, sur un site exploitant la version antérieure en technologie client/serveur. Les modifications d'autre nature (correctif non bloquant, évolutifs, adaptatif) seront donc uniquement prises en compte sur Apogée v4.00 et diffusées dans cette nouvelle technologie.

Conformément au dispositif annoncé, trois mises à jour mineures de nature corrective, adaptative et réglementaire vous ont également été livrées au cours du dernier semestre. Une nouvelle mise à jour de nature corrective et adaptative est prévue pour mi-février 2009 et, son caractère n'étant pas impératif, sera donc disponible uniquement dans la nouvelle technologie Oracle.

.../...



De plus, le bilan de l'exploitation des nouveaux services numériques à distance par les établissements pilotes est satisfaisant. Pour rappel, les services « inscription administrative des primo accédants », « confirmation de participation aux examens de session 2 », « inscription complémentaire d'un étudiant à distance » et « opérations préalables à l'inscription, synchrone » sont utilisés depuis plus de six mois par des établissements volontaires. J'ai donc décidé de les intégrer à cette version 4.00 pour une diffusion généralisée, à l'exception du service « inscription complémentaire d'un étudiant à distance » qui requiert une poursuite de la phase pilote pendant six mois, les éléments disponibles pour établir un bilan significatif n'étant pas suffisants.

En ce qui concerne le dispositif de préinscription prévu par la loi LRU, mes collaborateurs ont travaillé avec les équipes de l'Institut National Polytechnique de Toulouse en charge de l'application « admissions post-bac » pour mettre au point une notice d'aide à l'extraction de votre offre de formation Apogée pour publication sur le catalogue de cette application. Elle a été transmise aux correspondants Apogée le 20 octobre dernier via nos listes électroniques de diffusion et est disponible sur le site web de l'Agence.

L'atelier relatif au dossier « référentiel de l'offre de formation » initialement programmé en octobre pour définir l'architecture de ce nouveau module en lien avec des représentants des établissements déjà impliqués dans les travaux amonts, est reprogrammé pour la 3^{ème} semaine de 2009 ; cette étape est déterminante pour la définition du périmètre et du calendrier de la première version du module.

Comme je vous l'avais annoncé, un nouvel appel d'offres de tierce maintenance applicative évolutive du logiciel Apogée a été publié en juin dernier. La procédure arrive à son terme, la société Sopra Group a été retenue et prend le relais de la société Capgemini, prestataire de la maintenance Apogée depuis plus de trois ans. Cette nouvelle équipe devrait se mettre en place à partir du 1/12/08 et débiter ses travaux par une phase de prise de connaissance du logiciel et d'installation des outils nécessaires à l'exécution des futurs travaux.

Enfin, le Club Utilisateur Apogée 2008 du 11 décembre prochain sera l'occasion de faire un point d'actualités sur les activités autour du logiciel et d'échanger autour des perspectives d'évolutions 2009-2010 (nouveaux services numériques, refonte du module stage, interopérabilité, ...). La participation de votre établissement est vivement souhaitée (<http://www.amue.fr/seminaires- formations/catalogue-des-evenements/> - date limite d'inscription le 3 décembre 2008).

Tenant à remercier les établissements qui ont contribué à mener à bien ces différents projets et dans la perspective de nouvelles collaborations sur les dossiers à venir, recevez, madame, monsieur le secrétaire général, mes cordiales salutations.

Jacques BERNARD

Copie :

Madame, Monsieur, le responsable Apogée,
Madame, Monsieur, le correspondant fonctionnel,
Madame, Monsieur, le correspondant technique.